

MISSION PERMANENTE DU NIGER
AUPRES DES NATIONS UNIES
417 EAST 50TH STREET, NEW YORK, NY 10022
Tél : (212)423260/61/86 Fax: (212)756931
Email: nigermission@ymail.com

Travaux de la 6ème Commission

Agenda Item1 14

Je voudrais M. le Président, à l'entame de mon propos vous adresser les félicitations de ma délégation à la suite de votre élection à la présidence de la sixième commission. Vous pouvez compter sur l'appui et le soutien total de ma délégation dans l'accomplissement de votre noble et exaltante mission.

J'adresse également nos remerciements à l'égard du Secrétaire général pour l'élaboration du rapport sur les mesures visant à éliminer le terrorisme international.

Aussi ma délégation s'associe aux déclarations lues par les représentants de l'Arabie Saoudite, de l'Iran et du Cameroun respectivement aux noms des groupes de l'OCI, du G77 et de l'Afrique.

M. le Président, mon pays condamne le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, partout où il a lieu et quel qu'en soit le motif. C'est pourquoi le gouvernement nigérien a pris plusieurs mesures conformément au Droit international et recommandations des organes pertinents des Nations Unies. Celle-ci se traduisent par des actes tels que :

- La ratification de 13 instruments universels relatifs à la lutte contre le terrorisme

le genB

- La création d'une Agence Nationale de Lutte contre la Traite de Personnes et le trafic illicite de migrants
- La mise en place d'une Commission Nationale pour la collecte et le contrôle des armes illicites.

M. le Président comme vous le savez nos travaux interviennent dans un

Pour qu'elles soient efficaces, ces actions antiterroristes doivent être inclusives, concertées et guidées par les quatre piliers de la stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée Générale.

Pour conclure, je voudrais souligner que le terrorisme ne doit être assimilé à aucune religion, encore moins à l'Islam, religion de paix et de pardon. Le plus grand avantage que l'on puisse donner aux criminels et obscurantistes de Daech et autres organisations terroristes est de les assimiler à un courant de l'Islam.

Je vous remercie.